

PROFITEZ AVEC VOS PROCHES DES AVANTAGES DU PAIEMENT SANS ARGENT LIQUIDE.

CARTE
ADDITIONNELLE
AVEC LES MÊMES
AVANTAGES
QUE LA CARTE
PRINCIPALE!

Oui, je demande une carte additionnelle aux mêmes conditions que la carte principale*.

Important: la carte émise en faveur du titulaire de la carte additionnelle sera du même type que celle du titulaire de la carte principale.

* Possibilité de demander 5 cartes au maximum.

Important: toutes les données doivent être fournies pour que la carte puisse être émise et pour que toutes les prestations de la carte puissent être activées.

1. Données personnelles du titulaire de la carte principale

Numéro de la carte principale (veuillez indiquer les 4 derniers chiffres de votre Cornercard):

Monsieur Madame

Nom du titulaire de la carte principale

2. Données personnelles du titulaire de la carte additionnelle

Voici comment mon nom doit apparaître sur la carte (prénom/nom):

(20 caractères au max, espaces comprises, sans tréma ni accents)

Monsieur Madame Langue de correspondance F A I

Nom

Prénom

Rue/n°

NPA/lieu

Y résidant depuis

Nationalité

Date de naissance

Lieu de naissance

Téléphone privé

Téléphone portable

E-mail

Pour le Security Check: avis en cas de soupçon d'utilisation abusive de votre carte et pour les achats online

Pour les étrangers: type de livret pour étrangers C B L

Veuillez joindre la copie d'une pièce de légitimation officielle; si vous êtes étranger, veuillez joindre la copie du livret pour étrangers.

3. Limite de dépenses mensuelle

La limite de dépenses ne peut dépasser la limite globale fixée pour la carte principale (voir point 2 de la version intégrale des Conditions Générales). La limite de dépenses de la carte additionnelle correspond à celle de la carte principale, dont le titulaire répond entièrement de toutes les utilisations de la carte additionnelle. Il vous suffit de compléter les champs ci-dessous pour définir une limite inférieure.

CHF 1000 CHF 5000 Autre montant (en milliers): CHF _____

4. Formulaire A – Identification de l'ayant droit économique (données obligatoires)

Conformément à l'article 27 de la Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB 20), je soussigné, en tant que demandeur de la carte principale, déclare que:

– (pour les cartes de crédit) l'argent qui sert à payer les décomptes mensuels de la carte principale et (si existante) de la carte additionnelle et/ou qui est versé à l'émetteur de cartes au-delà de ce montant (veuillez cocher la case correspondante):

OU

– (pour les cartes prépayées) l'argent qui sert à l'utilisation de la carte et qui est versé dans ce but à l'émetteur de cartes (veuillez cocher la case correspondante):

appartient au demandeur de la carte principale (carte de crédit ou prépayée).

appartient au demandeur de la carte principale (carte de crédit) et au demandeur de la carte additionnelle.

appartient à la/aux personne(s) suivante(s):

(veuillez indiquer les données suivantes: nom(s), prénom(s) ou raison sociale, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, adresse effective du domicile/siège, pays):

Je soussigné, en tant que demandeur/titulaire de la carte principale, m'engage à communiquer spontanément les modifications à l'émetteur de cartes. Le fait de remplir intentionnellement ce formulaire de manière erronée est punissable (faux dans les titres selon l'article 251 du Code pénal suisse).

5. Provenance des fonds

Fonds utilisés pour le paiement du décompte mensuel (ou versés au-delà de ce montant) ou pour la recharge de la carte prépayée.

- Épargne Revenu Fortune familiale Héritage/donation Vente de valeurs patrimoniales
 Autre (veuillez spécifier) _____

6. Attention: à remplir uniquement par U.S. persons

Points de repère: détenteur de la Green Card, citoyen US, résident/lieu de naissance/autre adresse aux États-Unis

- Je soussigné, en tant que demandeur de la carte additionnelle déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person aux termes des dispositions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

7. Collaboration avec les entreprises partenaires; adhésion au programme Miles & More

J'autorise en outre la banque à transmettre mes données personnelles ainsi que les données de la carte et des transactions à des entreprises partenaires avec lesquelles la banque est liée directement ou indirectement par contrat, par exemple Miles & More GmbH, et qui fournissent les prestations particulières relatives à la carte choisie, dans la mesure où ces données sont nécessaires à l'administration, à l'exécution et à la facturation desdites prestations, dont fait partie le crédit de Miles exécuté dans le cadre du programme Miles & More, par exemple, ou qu'elles sont nécessaires à des fins de marketing ou de communication. Je prends connaissance du fait que ces entreprises partenaires déterminent à leur entière discréption les prestations supplémentaires qu'elles fourniront et je l'accepte. J'autorise en outre la banque à fournir à Miles & More GmbH ou aux tiers mandatés par leurs soins les informations sur mes données personnelles et l'utilisation de ma carte nécessaires au crédit des Miles dans le cadre du programme Miles & More. Si je ne participe pas encore au programme Miles & More de Miles & More GmbH, je demande parallèlement à participer à ce programme par le biais de la présente demande de carte. Mon nom et mes coordonnées seront transmis dans ce but à Miles & More GmbH (Unterschweinstiege 8, 60549 Frankfurt) et une carte de service Miles & More sera émise. Je reconnais en outre que seules les conditions de participation Miles & More font foi pour les prestations du programme Miles & More, notamment pour l'obtention et la jouissance de Miles de prime; ces conditions de participation sont disponibles sur internet à l'adresse miles-and-more.com. Les nouveaux membres Miles & More recevront les conditions de participation Miles & More avec la carte de service Miles & More. L'utilisation et/ou la signature de la carte confirme/confirme également que j'ai reçu, que j'ai compris et que j'accepte sans réserve les conditions de participation Miles & More. Les offres éventuelles proposées par la banque concernant des Miles de prime offerts en guise de bonus de bienvenue s'adressent exclusivement aux nouveaux clients qui ne possèdent pas encore de carte de crédit Cornèrcard Miles & More ou qui n'ont pas résilié leur carte au cours des six derniers mois. La banque se réserve par ailleurs le droit d'annuler les Miles de prime offerts en guise de bonus de bienvenue si le contrat de carte est résilié par le titulaire de la carte moins de douze mois après l'émission de celle-ci. Je reconnais et accepte sans réserve qu'aucun mile de prime Miles & More n'est accordé en cas d'utilisation de la carte Cornèrcard Miles & More pour des retours d'éspèces, pour des jeux de hasard de toute nature et sous toute forme que ce soit, pour l'utilisation d'appareils de jeux à la carte de toute nature et sous toute forme que ce soit, ainsi que pour des taxes, des frais annuels ou des intérêts.

Édition 08.2023

8. Déclaration et traitement des données

Nous, les signataires de la demande de carte pour une carte de crédit (carte principale et une éventuelle carte additionnelle) ou pour une carte prépayée ou rechargeable, confirmons l'exactitude des indications fournies dans la présente demande et autorisons la Cornèr Banque SA (ci-après «banque») à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen des informations fournies, au traitement de notre demande de carte, à l'émission de la carte et à l'exécution de la relation contractuelle auprès de tiers, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), des autorités (par exemple offices des poursuites, autorités fiscales et contrôles des habitants), de sociétés de renseignements économiques, de l'employeur ou d'autres sources d'information appropriées ou prévues par la loi (par exemple Centre de renseignements sur le crédit à la consommation [IKO]) et, en cas de blocage de la carte, d'arriérés de paiement qualifiés ou d'utilisation abusive de la carte et d'autres états de faits similaires causés par le titulaire, à informer la ZEK et, si la loi le prescrit, les autorités compétentes. Nous autorisons la banque à rejeter cette demande sans en justifier les raisons. En cas d'acceptation de la présente demande de carte, nous recevrons les cartes demandées, une copie de la présente demande de carte accompagnée de l'accord d'option de crédit (pour les cartes de crédit), les Conditions Générales (CG) pour les cartes de paiement Visa, Mastercard et Diners Club ainsi que notre code NIP personnel. Les CG peuvent être consultées à tout moment sur cornercard.ch/f/cg resp. bonuscard.ch/fr/products. Tous les rapports juridiques avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le fait de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le **for juridique** exclusif pour toutes les procédures sont à Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. L'utilisation et/ou la signature de la carte constitue/constituent la confirmation que nous avons reçu, que nous avons compris et que nous acceptons sans réserve les CG de la banque ainsi que, le cas échéant, les Conditions Générales d'Assurance (CGA) concernées. Prix, intérêts et frais; les prix, intérêts et frais débités pour l'utilisation et l'administration de la carte sont définis dans un aperçu des prestations qui peut être consulté à tout moment sur cornercard.ch/f/prix resp. bonuscard.ch/fr/products ou commandé au +41 91 800 41 41 resp. +41 58 717 22 00. Par ailleurs, des frais de tiers et les dépenses que nous occasionnons peuvent nous être facturés. Nous déclarons accepter sans réserve ces prix, ces intérêts et ces frais. Si nous demandons un produit supplémentaire de Cornèrcard resp. BonusCard ou que nous souhaitons passer à un autre produit, la cotisation annuelle ou la finance d'adhésion relative à ce produit spécifique s'appliquera. Ces tarifs peuvent eux aussi être consultés ou commandés via les coordonnées mentionnées ci-dessus. **Taux de change:** les dépenses effectuées en monnaie étrangère sont soumises au taux de change retail de la banque le jour de la comptabilisation. Leur montant est augmenté de frais administratifs monnaies étrangères. **Communication électronique:** la banque est autorisée à envoyer des notifications et des offres à caractère général ainsi que des informations spécifiques, y compris des notifications push (c'est-à-dire des notifications qui apparaissent sur notre dispositif configuré à cet effet [par exemple smartphone, tablette, smartwatch] sans ouvrir l'application correspondante) en relation avec la carte et les transactions effectuées, aux coordonnées électroniques que nous fournissons (numéro de téléphone portable, adresse e-mail, adresse postale, etc.). **Authorisation de traiter des données et de transmettre des données à des tiers:** la banque est habilitée à mandater des entreprises partenaires en Suisse ou à l'étranger basées dans l'Union Européenne, pour l'exécution de tous ou partie des services découlant de la relation contractuelle, y compris les programmes de fil de délité (p.ex. vérification de la demande, fabrication et émission de la carte, exécution du contrat, services en ligne, recouvrement, communication avec les clients, calcul des risques liés au crédit, prévention des fraudes, procédure relative à la contestation d'une transaction (chargeback), trafic de paiements, IT) ainsi que pour l'amélioration des modèles d'évaluation des risques utilisés lors de la détermination de la limite et de la lutte contre la fraude. Nous autorisons la banque à mettre à disposition de ces tiers, et à également envoyer à l'étranger, les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées. Ce faisant, la banque peut également transmettre les données personnelles du/des titulaire/-s à ces entreprises partenaires aux ffs de traitement définis dans la Déclaration sur la protection des données (point 3 - <https://www.corner.ch/fr/informations-juridiques/declaration-sur-la-protection-des-donnees resp. bonuscard.ch/fr/forms>). Le traitement de ces données personnelles est effectué dans le plein respect des dispositions applicables en matière de protection des données, à savoir la loi suisse sur la protection des données (LPD) et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier. Nous autorisons la banque à enregistrer, à traiter, à utiliser et à évaluer les données de notre contrat et de nos transactions pour traiter celles-ci à des fins de marketing et d'étude de marché et pour créer des profils de clients. Ces opérations nous permettront de recevoir à notre adresse, à notre adresse e-mail ou à notre numéro de téléphone portable (SMS) des conseils personnalisés et faciliteront l'envoi d'offres sur mesure de la banque et d'informations relatives aux produits et aux prestations proposés par la banque. Nous trouverons de plus amples informations sur la déclaration de protection des données et sur nos droits en vertu de la loi sur la protection des données sur cornercard.ch/dataprotection resp. bonuscard.ch/fr/forms. En tant que titulaire de la carte principale, j'autorise le titulaire d'une carte additionnelle à formuler en tout temps et en toute indépendance pour sa propre carte une demande relative aux assurances facultatives ou à Securicard.

Édition 03.2024

9. Produits d'assurance; coopération avec les compagnies d'assurance

Intermédiation en assurance et protection des données: Nous prenons note et acceptons que, selon le produit de carte choisi, des prestations d'assurance peuvent également être incluses. Les Conditions Générales d'Assurance (CGA) des assurances qui sont automatiquement et gratuitement incluses dans les produits Cornèrcard peuvent être consultées à tout moment sur cornercard.ch/f/cg (Visa/Mastercard) ou sur dinersclub.ch/f/documents (Diners Club). Nous prenons note qu'en cas d'intermédiation de contrats d'assurance, seul l'assureur est tenu responsable des erreurs, des négligences ou des renseignements erronés fournis. Les données personnelles mises à disposition dans le cadre des assurances peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par la banque et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent également être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe de la banque et/ou de l'assureur dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à l'étranger est également possible dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation suisse en matière de protection des données) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. *Edition 01.2022*

Déclaration pour les prestations supplémentaires demandées: En tant que signataire de la demande de carte pour une carte de crédit (carte principale et une éventuelle carte additionnelle) ou pour une carte prépayée ou rechargeable, nous prenons note qu'en cas d'acceptation de notre demande d'adhésion pour les prestations supplémentaires demandées, la Cornèr Banque SA, respectivement Securicard SA pour les produits Securicard, nous feront parvenir une confirmation écrite. Droit de révocation: 14 jours après le début de l'assurance, conformément à l'article 2a de la LCA. La révocation peut être faite par écrit ou par tout autre moyen permettant d'en établir la preuve par un texte. Les conditions respectives valables (Conditions Générales d'Assurance et autres Conditions d'utilisation) pour l'utilisation des prestations susmentionnées ainsi que les informations sur l'assureur respectif peuvent être consultées sur cornercard.ch/f/cg ou commandées au +41 91 800 41 41. Les conditions régissant les produits Securicard peuvent être consultées sur securicard.ch ou être commandées en appelant le +41 58 122 10 10. Les primes d'assurance ou les frais des prestations de service sont respectivement débités automatiquement sur notre carte. L'assurance commence à la date indiquée dans la confirmation d'assurance. L'assurance prend fin si elle est résiliée, si les primes dues ne sont pas payées, si la carte est définitivement bloquée ou si la relation contractuelle avec l'assureur est résiliée. Pour la couverture d'assurance et les prestations accordées, seules les Conditions Générales d'Assurance pour l'assurance du solde, l'assurance voyage, l'accident de voyage Advantage, l'extension de garantie pour appareils électriques et électroniques, l'assurance protection juridique privée et circulation ainsi que pour les prestations d'assurance de Securicard sont déterminantes. *Edition 01.2022*

En tant que demandeur de l'**assurance du solde**, je confirme d'avoir entre 18 et 62 ans, d'être domicilié(e) en Suisse ou dans le Principauté du Liechtenstein (l'enclave de Büsingen am Hochrhein (DE) est exclue), que j'exerce une activité lucrative depuis plus de 6 mois et au moins 16 heures par semaine (les indépendants sont exclus de la **couverte chômage**), que je suis au bénéfice d'un contrat de travail non résilié et à durée indéterminée, que je ne m'apprête pas à prendre une retraite anticipée, que je ne suis pas resté(e) absent(e) du travail en tout ou en partie à la suite d'une maladie ou d'un accident pendant plus de 25 jours au cours des 12 derniers mois, que je n'ai pas été hospitalisé(e) pendant plus de 20 jours consécutifs et que je ne m'apprête pas à être hospitalisé(e) prochainement. *Edition 10.2023*

Avec la signature de la demande de carte nous confirmons avoir lu et compris les Conditions applicables aux prestations complémentaires (Conditions Générales d'Assurance et autres Conditions d'utilisation) et que nous les acceptons sans réserve.

10. Accord d'option de crédit entre la Cornèr Banque SA, Via Canova 16, 6901 Lugano (ci-après «banque») et le titulaire d'une carte de crédit

1. Option de crédit/intérêts

L'option de crédit donne au titulaire d'une carte principale ou additionnelle (ci-après «titulaire») la possibilité de payer par mensualités le montant justifié sur le décompte mensuel correspondant pour des transactions effectuées au terme du délai d'annulation (voir point 3 ci-dessous). La banque doit recevoir 2,5 % du solde total reporté sur le décompte, mais au moins CHF 50, avant la date indiquée sur le décompte mensuel. Les arriérés éventuels s'ajoutent au montant dû et doivent être payés immédiatement. Si, à la date en question, la banque n'est pas en possession de ce montant ou que ce montant est inférieur au minimum prévu, le titulaire est considéré, sans autre forme de préavis, comme étant en demeure de payer le solde total, avec toutes les conséquences juridiques correspondantes. Avec la demeure du titulaire vient immédiatement à échéance également le solde d'éventuels autres décomptes mensuels libellés au nom du même titulaire. D'éventuels dépassements de la limite de dépenses doivent être immédiatement payés. Les intérêts annuels calculés sur les arriérés sont de 15 % au maximum (art. 14 de la loi sur le crédit à la consommation); le taux d'intérêt maximal appliqué est fixé par le Département fédéral de justice et de police (DFJP). Tout paiement partiel est tout d'abord imputé au paiement des intérêts dus.

2. Examen de la capacité de contracter un crédit/limite de dépenses/limite globale

La limite de dépenses est fixée sur la base de l'examen de la capacité du titulaire à contracter un crédit, et est communiquée à ce dernier en même temps qu'une copie de la demande de carte de crédit et la carte de crédit lui sont envoyées. Cette limite de dépenses représente au plus 15 % (pour les cartes Cornèrcard Classic) ou 20 % (pour les cartes Cornèrcard Gold et Platinum) du revenu annuel mentionné dans la demande de carte, ou une fraction de ces pourcentages. En règle générale, le montant maximum est limité à CHF 10'000 (pour les cartes Cornèrcard Classic) ou à CHF 90'000 (pour les cartes Cornèrcard Gold et Platinum). L'examen de la capacité de contracter un crédit se fait sur la base des informations indiquées par le titulaire dans la demande de carte. D'autres informations (relatives à l'adresse en vigueur, à la solvabilité) peuvent être recueillies auprès de l'employeur, des banques et des autorités publiques (offices des poursuites, contrôles des habitants), des entreprises d'évaluation du crédit et, en particulier, auprès du Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) et de la Centrale d'information de crédit (ZEK). La limite de dépenses fixée pour le titulaire d'une carte principale s'étend comme limite globale également à toutes ses cartes principales et aux cartes additionnelles dans ce sens que les utilisations faites de ces cartes dans leur ensemble ne peuvent dépasser cette limite. La banque se réserve le droit de modifier la limite de dépenses à tout moment au moyen d'une communication écrite au titulaire. L'utilisation de la carte au-delà de cette limite est illicite; reste réservée l'obligation du titulaire de rembourser immédiatement les dépassements de la limite de dépenses dans leur intégralité. Le titulaire se doit d'informer immédiatement la banque en cas de dégradation de sa situation économique.

3. Annulation et résiliation

Le titulaire a le droit d'annuler par écrit ce contrat de crédit dans les 14 jours qui suivent la réception des cartes demandées. La banque a le droit de résilier à tout moment par écrit l'option de crédit demandée dans un délai de 30 jours. Du reste, le présent contrat de crédit prend fin au terme du contrat de crédit.

4. Divers

Toutes les modifications au présent contrat de crédit doivent être mises par écrit. D'ailleurs, les CG qui s'appliquent respectivement aux cartes Classic, Gold et Platinum Visa, Mastercard et Diners Club de la Cornèr Banque SA sont envoyées au titulaire en même temps qu'une copie de la demande de carte et du contrat de crédit ainsi que la carte (disponibles à l'adresse cornercard.ch (Visa/Mastercard) ou dinersclub.ch (Diners Club) ou possibilité de les commander au +41 91 800 41 41 (Visa/Mastercard) ou +41 58 880 88 00 (Diners Club).

5. Droit applicable

Tous les rapports juridiques du titulaire avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le for juridique exclusif pour toutes les procédures sont à Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. La banque se réserve toutefois le droit de poursuivre en justice le titulaire auprès du tribunal de son lieu de domicile ou de tout autre tribunal compétent.

Édition 01.2021

11. Signature

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date

Titulaire de la carte principale

X

Lieu/date

Demandeur de la carte additionnelle

X

12. Avez-vous pensé à tout?

- Avez-vous saisi votre numéro de téléphone portable et votre adresse e-mail?
 - Formulaire A intégralement complété?
 - Demande de carte datée et signée?
 - Copie d'une pièce de légitimation officielle (permis de conduire, passeport, carte d'identité, livret pour étrangers) annexée?
- Copier le recto et le verso et veiller à ce que la photo et le texte soient lisibles.



Important! Signez la demande de cartes et envoyez avec toutes les annexes à:
Cornèr Banca SA, Cornèrcard, Via Canova 16, 6901 Lugano.

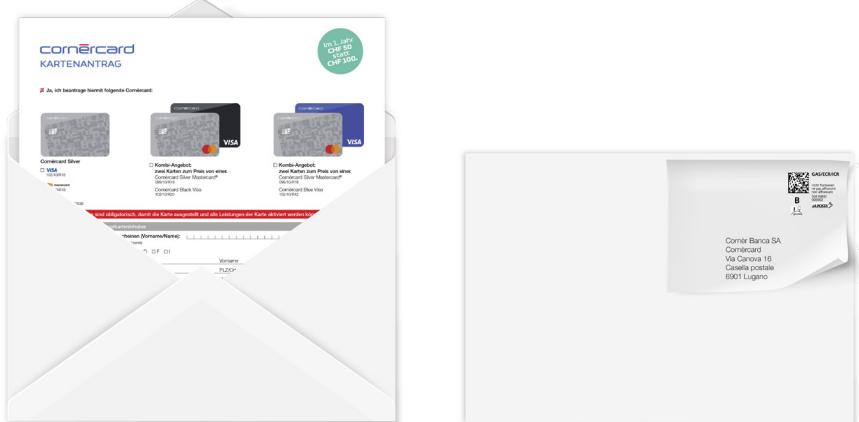
SC Gold: MCBGGI21SU01-00051
SC MM Classic: MCBGGI21SU01-00095
SC MM Gold: MCBGGI21SU01-00096

Cotisations annuelles	Gold	Miles & More Classic	Miles & More Gold
Cartes principales	CHF 0	CHF 70	CHF 110
Cartes additionnelles	CHF 0	CHF 70	CHF 110

Extrait de l' «Aperçu des prestations»
Aperçu complet: cornercard.ch/f/prix

cornèrcard

INSTRUCTIONS D'ENVOI.



- 1** Remplissez dûment tous les champs et signez le formulaire.
- 2** Joignez tous les documents nécessaires.
- 3** Découpez le coupon préaffranchi à la dernière page de la présente documentation.
- 4** Collez correctement le coupon préaffranchi en haut à droite d'une enveloppe au format B4 (353 x 250 mm) ou moins.



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare
50416832
000002



LA POSTA

Cornèr Banca SA
Cornèrcard
Via Canova 16
Casella postale
6901 Lugano

